



Aromathérapie vétérinaire

Initiation à l'utilisation des huiles essentielles chez les animaux de compagnie et de rente

PERSONNES CONCERNÉES

Cette formation s'adresse à tout professionnel diplômé exerçant un métier en lien avec la santé ou le bien-être animal et désireux d'approfondir ses connaissances en aromathérapie vétérinaire, en particulier : Docteur Vétérinaire, Docteur en Pharmacie, Ingénieur/Chercheur (Élevage, zootechnie, nutrition animale...), Auxiliaire spécialisée vétérinaire (ASV), Ostéopathe Vétérinaire

CONTEXTE ET CONDITIONS D'ACCÈS

Cette formation est proposée dans le cadre du Diplôme d'Université Aromathérapie Clinique et constitue un équivalent du module 1 de ce DU. Il pourra être proposé aux professionnels intéressés de poursuivre le cursus du DU (modules 2 et 3) au cours de l'année universitaire 2019-2020.

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est de proposer des connaissances approfondies en Aromathérapie appliquées à la santé animale : huiles essentielles (HE) majeures en aromathérapie, familles chimiques des molécules aromatiques, propriétés thérapeutiques, toxicité potentielle et précautions d'usage/contre-indications qui en découlent. Lors de cette formation seront traités principalement les pathologies communes aux animaux de rente et de compagnie.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Acquérir des connaissances fondamentales pour l'utilisation des HE chez l'animal de compagnie et de rente
- > Sélectionner les HE pertinentes et sécuritaires en fonction du trouble et des antécédents de l'animal de compagnie et de rente
- > Définir des protocoles d'aromathérapie intégrés et sécuritaires (voies d'administration, posologie)
- > Adapter les protocoles en fonction de l'espèce animale (chat, chien, cheval)

PROGRAMME

Connaissances fondamentales et généralités (*)

- > Histoire et définition de l'aromathérapie
- > Procédés d'obtention et qualité des HE
- > Classification, composition chimique et propriétés des HE
- > Toxicité et précautions d'usage des HE

Approche thérapeutique chez l'animal

- > Dosage, forme galénique, voies d'administration et principe de dilution (*)
- > Définition d'un protocole aromatique (*)
- > Sensibilité/spécificité des espèces animales

Atelier

- > Etat des lieux concernant l'usage des HE dans les élevages
- > HE et troubles du comportement
- > Réalisation d'une étude clinique sur le stress Equin (méthodologie de réalisation des essais cliniques)
- > HE et troubles infectieux (chat/chien)
- > HE et douleur
- > HE et troubles digestifs
- > HE et troubles cutanés

Les thématiques signalées par un (*) font l'objet d'une mutualisation des enseignements avec la formation "Aromathérapie pratique, bénéfique et risques des HE en libéral, officine et hospitalier"

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques, études de cas, critiques de protocoles et retours d'expériences. Remise de supports de cours. Une évaluation des acquisitions sera réalisée lors des séances pratiques et sous forme d'un QCM, corrigé et commenté en groupe.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Thierry VANDAMME, professeur à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Strasbourg

COORDINATION PÉDAGOGIQUE

La coordination scientifique et pédagogique est assurées par une équipe de professionnels diplômés en Aromathérapie : pharmaciens, médecins, infirmières.

INTERVENANTS

Vétérinaires, ingénieurs agronomes, pharmaciens, formateurs diplômés en aromathérapie

FORMATION INTER-ENTREPRISE

Durée : 35 heures

En 2019

Référence : FCS18-0100A
du 01 juillet 2019
au 05 juillet 2019

Tarif

1450 €

Lieu

Université de Strasbourg -
Service Formation Continue
21 Rue du Maréchal
Lefebvre
67100 Strasbourg

Renseignements et inscriptions

Frédérique Costes
Tél : 03 68 85 49 27
Fax : 03 68 85 49 29
Email : f.costes@unistra.fr
Sauf le mercredi après-midi
et le vendredi

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation. Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.